

Plus que jamais...

NON

à la GUERRE



Pluriel•e•s

Retraité•e•s du Calvados

CAEN PIC

P4



SNUipp  
FSU

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Numéro 333

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2022

IMPRESSION PAR NOS SOINS

Déposé le 15/03/2022

### Sommaire

Page 2 : Ukraine—Décroissance

Page 3 : Tract manif

Page 4 : du 24 mars

Page 5 : Rappel de retraité•e•s

Page 6 : CR congrès FSU14

Page 7 : Culture

Page 8 : Lettre au PR

Page 9 : Vie syndicale

Page 10 : Pennedepie 29/04

### Plus que jamais... NON à la guerre

Les nombreuses manifestations à travers le monde – y compris en Russie – montrent que les opinions publiques se mobilisent en faveur de solutions politiques et diplomatiques. Nous, militantes et militants, exigeons un cessez-le-feu immédiat en Ukraine et nous devons refuser d'entrer dans une logique guerrière. L'escalade de la violence ne résout pas la violence.

D'autres pays continuent à vivre des conflits armés avec aussi, des conséquences désastreuses pour les populations civiles : Soudan, Yémen, Palestine, Irak,... Tant qu'il y aura des vendeurs d'armes et des industries lucratives, on ne pourra rêver de Paix.

La France est dans le «top 5» des pays exportateurs d'armes dans le monde. C'est une industrie rentable, faisant fi du progrès social, des droits fondamentaux de l'homme, de la préservation des générations futures, (réf/ charte des Nations Unies adoptée en 1945).

Dans ses propositions, le candidat Macron affiche sa volonté d'augmenter considérablement le budget de la défense, la force de dissuasion nucléaire, ... Avec le Mouvement de la Paix, nous affichons d'autres priorités : justice sociale, climat, actions pour les droits humains et la démocratie, désarmement. Il faut développer une culture de la Paix et ce, dès le plus jeune âge, notre école peut être un terrain privilégié.

Dans ces jours d'actualité sur la situation intenable en Ukraine, je rejoins l'appel des groupes féministes russes (manifeste publié le 27 février 2022) : «Nous, citoyennes russes et féministes, condamnons cette guerre. La guerre est synonyme de violence, de pauvreté, de déplacements forcés, de vies brisées, d'absences d'avenir, d'insécurité. Nous sommes l'opposition à la guerre, au patriarcat et à l'autoritarisme. La guerre fait reculer de plusieurs décennies les conquêtes en matière de droits humains. »

Une seule et unique voie : la PAIX !

Denise De Monte

« Rappelez-vous qu'à travers l'histoire, il y eut des tyrans et des meurtriers qui, pour un temps, semblèrent invincibles. Mais à la fin, ils sont toujours tombés. Toujours... » Gandhi.

À la guerre d'influence qui couvait depuis de nombreuses années à nos portes, succède la guerre totale plongeant le peuple ukrainien dans le chaos et la terreur.

Poutine le nationaliste s'est engagé sur la voie de la fuite en avant au mépris de toute considération humanitaire et bravant le droit international. Souverain dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle, telle est la posture de cet autocrate assumé.

Mais, nous le savons, la guerre détruit les vies et ouvre des plaies qui ne se referment jamais. Cette agression, inimaginable il y a encore quelques semaines, nous le savons également, peut très vite dégénérer en conflit mondial apocalyptique.

De grands mouvements de solidarité et de soutien envers le peuple Ukrainien se développent jour après jour. Face à la démonstration de force, la résistance de ces hommes et de ces femmes suscite notre admiration, notre respect et notre profonde empathie.

Pour autant, nous ne sommes pas naïfs et nous savons que cette guerre offre aux nationalistes, aux

jusqu'au-boutistes, l'occasion de répandre leur haine et d'assouvir leur soif de vengeance.

Ces va-t-en-guerre, qui pour certains réapparaissent comme par enchantement sur nos écrans, feignent d'oublier que la Russie avec ses quelque 6000 têtes nucléaires n'est pas l'Irak de Saddam Hussein ou la Lybie de Kadhafi...

À la guerre militaire s'ajoutent la guerre informationnelle et la guerre économique.

Une fois de plus, ce sont les peuples qui vont payer le prix de ce conflit ; les Ukrainiens en premier lieu mais aussi les Russes et les Européens qui vont en subir les conséquences néfastes de plein fouet.

« On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. » disait Jean Jaurès ; plus que jamais, il est urgent de tout faire pour ne pas sombrer dans l'irréversible.

La crainte, les peurs et l'angoisse qui nous envahissent jour après jour ne doivent surtout pas laisser place à

l'indifférence ou à la résignation.

Sergueï Loznitsa, célèbre cinéaste ukrainien, en évoquant le dur ressenti de ses collègues russes qui

« s'élèvent contre cette guerre insensée », a déclaré :

« Lorsque j'entends, aujourd'hui, des appels visant à interdire les films russes, ce sont ces personnes qui me viennent à l'esprit, ce sont des gens bien, des gens dignes. Ils sont tout autant que nous les vic-

times de cette agression. Ce qui se déroule sous nos yeux en ce moment est affreux, mais je vous demande de ne pas sombrer dans la folie. Il ne faut pas juger les gens sur leurs passeports. On ne peut les juger que sur leurs actes. Un passeport n'est dû qu'au hasard de la naissance, alors qu'un acte est ce qu'accomplit lui-même l'être humain. »

Tout est dit.

Alain Bohère  
6 mars 2022



Manifestation à Caen le 26 mars pour la paix en Ukraine



## Décroissance

« Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou soit un économiste » (citation de Kenneth Boulding)

1972, Massachusetts. Dennis, Donella, Bill et Jorgen, quatre jeunes chercheurs, réfléchissent aux conséquences de la croissance sur la planète. En sortira le rapport Meadows qui sera vendu à dix millions d'exemplaires. Le changement climatique n'était pas encore ressenti comme problématique. Actuellement c'est devenu un problème majeur. De plus en plus de personnes en sont conscientes mais les émissions de gaz à effet de serre augmentent malgré tout sans oublier la croissance démographique mondiale et la pollution des océans, la raréfaction des matières premières.

Le défi est de savoir comment l'humanité qui devra réduire sa consom-

mation d'énergie d'ici un futur proche va inventer un modèle économique et politique qui puisse gérer cette réduction sans faire exploser le pacte social. Ce n'est pas évident. Vivre avec moins sera primordial. Espérons que nous serons consultés pour cette récession qui doit être partagée et non subie.

L'alarmant rapport du GIEC est passé à l'arrière-plan de l'actualité qui se tourne vers l'augmentation généralisée de budgets militaires de certains pays européens. Dramatique !

Finis le bordel ! Les riches en auto et les pauvres en vélo ! C'était le titre d'un hebdomadaire satirique bien connu lors du premier choc pétrolier.

Jean-Guillaume  
Questel





# Pour les pensions, la santé et les services publics Rassemblement à Caen place Bouchard Jeudi 24 mars 2022 à 10 heures 30

## POURQUOI les retraités sont sacrifiés ?

- **Pourquoi nos pensions « décrochent »** chaque année et baissent régulièrement au regard du coût de la vie ? Pourquoi en 10 années avons-nous perdu près de 10 % du montant initial de nos pensions ?
- **Pourquoi a-t-il fallu le scandale ORPEA** pour que les médias s'intéressent à la situation des personnes très âgées dans les EHPAD, situation que nos organisations dénoncent depuis des années ? Pourquoi les résidents des EHPAD ont-ils été interdits d'accès aux urgences hospitalières au beau milieu de la pandémie, entraînant ainsi 34 000 décès parmi les 600 000 résidents des Ehpads, soit plus d'un décès sur trois constaté en France ? Retraités, nous sommes :
  - sciemment appauvris,
  - volontairement sacrifiés.

## Ce que les retraités ne sont pas :

**Ils ne sont pas un coût mais une richesse :** les pensions qu'ils perçoivent sont un droit issu des cotisations versées au long de leur vie de travail et elles alimentent le dynamisme de l'économie.

**Ils ne sont pas un problème sanitaire :** le vieillissement, c'est la vie, il n'entraîne pas une perte de dignité du fait de la diminution des capacités physiques.

## Nous ne l'accepterons jamais !

Le 24 mars 2022, nous manifesterons dans les régions et les départements pour dire notre colère et nos revendications. En pleine période électorale présidentielle et législatives, nos 9 organisations tiennent à imposer le social dans l'actualité et rappellent leurs revendications :

## Pouvoir d'achat :

- **Retour à l'indexation de nos pensions sur les salaires !** C'est la désindexation, depuis 1987, qui a entraîné une baisse continue des revenus des retraités. Alors que les entreprises du CAC 40 ont enregistré 137 milliards d'euros de profit en 2021, que les grandes banques ont réalisé plus de 31 milliards d'euros de profit, il est inadmissible que des retraités perçoivent moins de 800 euros par mois.
- **Pas de pension inférieure au SMIC !**
- **Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat** équivalent à un mois de pension par an.
- **Annulation de la hausse de la CSG** de 1,7 point décidée par le gouvernement actuel en 2017 !
- **Rétablissement de ½ part fiscale supplémentaire** pour les parents isolés, les veufs-veuves qui a été injustement supprimée !
- **Amélioration des pensions de réversion** versée aux conjoints survivants !

## Santé

La situation sanitaire des EHPAD est le résultat d'un sous-investissement drastique de l'Etat et des régions dans les établissements des retraités, ce que la création d'une 5<sup>e</sup> branche autonome ne fera qu'entériner, faute de moyens suffisants en personnels et en dotations.

**Aussi, nos 9 organisations exigent :**

- **La prise en charge de l'autonomie** par l'Assurance maladie de la Sécurité Sociale et la création d'un grand service public de l'autonomie.
- **La création de 300 000 postes dans le secteur médico-social**, 200 000 dans les EHPAD et 100 000 dans l'aide à domicile.
- **La création de lits d'EHPAD dans le secteur public** pour faire face aux besoins et arriver à 1 soignant pour 1 résident alors que nous sommes à 0,63 actuellement.
- **L'amélioration de la situation professionnelle des personnels** médico-sociaux par une meilleure formation et de meilleures rémunérations.

**La situation de l'hôpital public inquiète profondément les retraités** car nous sommes persuadés que des milliers de décès auraient pu être évités si 1 700 postes n'avaient pas été supprimés l'an passé et plus de 100 000 autres dans la dernière décennie : on meurt du manque de lits de réanimations autant que de la COVID19 elle-même.

- Non aux suppressions de lits !
- Réouverture des services et des hôpitaux fermés pour des économies budgétaires !

## Les droits et les services publics

**Les Retraités sont des citoyens comme les autres :** ils veulent vivre, vivre dans la dignité et le respect de leurs droits, avec des services publics de proximité : droit d'accès aux soins, aux transports, aux services sociaux, aux services des Impôts, etc.

**Nous avons droit à une pension** permettant de faire face au coût de la vie qui explose actuellement et à un logement digne et adapté.

**Nous refusons la dématérialisation** à outrance des relations avec les administrations et les services : Non au tout-internet ! Près d'une personne sur quatre n'a ni ordinateur ni tablette, il faut avoir la possibilité de rencontrer un agent, d'avoir un accompagnement.

**Malgré un contexte anxiogène (pandémie et Ukraine), les Retraités n'accepteront pas de payer le prix des sacrifices annoncés.**

Avec nos organisations, toutes et tous dans la rue le **24 mars** dans 28 villes pour imposer le social dans l'actualité, pour dire à tous les candidats : **Les Retraités sont des citoyens, ils sont en colère, ils veulent être entendus et voir leurs revendications satisfaites !**

**En avant le 24 MARS !**

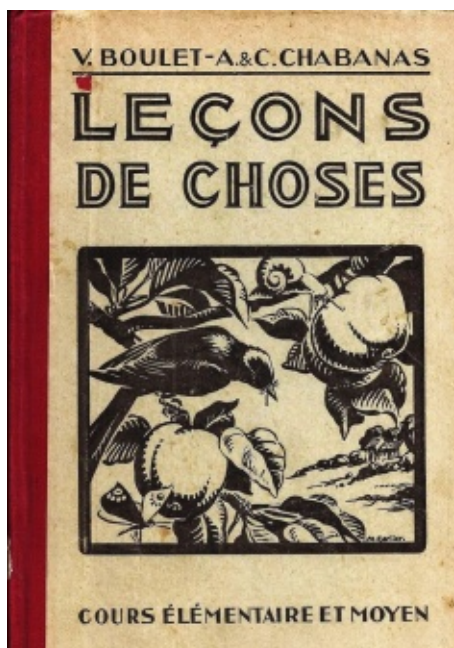


## Reprendre du service, ça vous dit ! ?

Le métier d'enseignant n'est plus un métier qui attire. Les démissions de jeunes qui ont pourtant passé un concours difficile ou d'enseignants qui sont installés dans le métier depuis des années mais n'en peuvent plus des conditions de travail augmentent...

Pourtant, pour le Ministre de l'Éducation, remplacer les enseignants absents, c'est facile. Y'a qu'à recruter des contractuels parmi les étudiants, les personnes en recherche d'emploi et les profs retraités ! Et donc, depuis début janvier, les Rectorats contactent des profs d'école qui viennent de prendre leur retraite pour leur proposer de faire des remplacements, ce qui montre bien la méconnaissance de la difficulté du métier d'enseignant.

Cette opération médiatique fait pschitt tant les oui des jeunes rappelés sont rares vu leur connaissance, à eux, du temps des préparations, du coût en fatigue et en énergie d'une gestion d'un remplacement à la hauteur, de la dureté d'une reprise avec un masque sur le nez et une hiérarchie sur le dos... La motivation d'une rémunération « en complément des droits de pension », la culpabilisation par rapport à toutes ces classes sans



## **Nous revendiquons une réelle augmentation des pensions, la fin de la décote et surtout pas la reprise du service !**

prof, ça ne suffit pas !

Cette pénurie de remplaçant·e·s met en évidence les problèmes de manque de postes, d'attractivité du métier dénoncés par la FSU. Problèmes auxquels le Ministère, depuis le début du quinquennat, ne répond pas. La crise sanitaire met en évidence le bilan calamiteux de ce choix pour l'École publique et ses personnels...

Pourtant nombre de candidat·e·s à la Présidentielle veulent poursuivre cette politique de casse et promettent toujours plus de moins : moins de postes de fonctionnaires, moins de places aux concours, moins de formation... Sûr que si on continue sur ce cap libéral, l'embauche sur le Bon coin (ou ailleurs) de contractuels sera préférée **aux recrutements d'enseignant·e·s ayant la possibilité de bien enseigner et l'envie de continuer à exercer suite à l'amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires** (et donc, par incidence, de leurs pensions !).

*N.B. : Une nouvelle réforme Blanquer (cf. l'arrêté publié au JO du 17 février) redéfinit les parcours de formation des professeurs stagiaires. Ceux qui ont un master MEEF se retrouveront à enseigner à temps complet à partir de la rentrée 2022 (et non plus à mi-temps comme avant), avec 10 à 20 jours de formation hors temps de travail. Cela va encore alourdir les conditions d'entrée dans le métier et accroître le nombre de démissions...*

Laurence Touroult



## **Besoin d'enseignant·e·s : appeler les retraité·e·s, quelle honte !**



En janvier, la situation sanitaire était telle que l'Administration ne pouvait pas pourvoir à tous les remplacements. Situation, certes exceptionnelle, qui, cependant, conforte le fait que très régulièrement nous dénonçons le manque global de remplaçant·e·s. Cet état de crise était l'occasion de faire appel à de jeunes étudiants qui avaient déjà passé le concours ou qui s'y préparaient. Ainsi, tout en leur

assurant un accompagnement pédagogique de qualité, ils auraient pu concrètement découvrir les réalités du métier.

Il n'y a pas si longtemps, il existait des listes complémentaires de candidat·e·s recalé·e·s au concours ; elles permettaient un recrutement spécifique lié à des besoins imprévus. Pourquoi ne pas y revenir plutôt que d'aller chercher de jeunes retraité·e·s dont la préoccupation première est de profiter de ce temps bien mérité et non pas de prendre la place des jeunes ; sinon, mes cher·e·s collègues, pourquoi

sommes-nous partis en retraite ?

Laisser la place aux jeunes est essentiel, d'autant plus lorsque nous devons affronter une nouvelle crise de recrutement d'ampleur.

Exigeons une formation et des conditions de travail de qualité, ainsi que des salaires hautement revalorisés.

François Touyon, un retraité de l'année qui n'éprouve à aucun moment le regret d'avoir laissé sa place aux jeunes...

Trois retraité·e·s du SNUipp étaient présent·e·s au dernier congrès départemental de la FSU les 13 et 14 janvier 2022. Voici un petit compte-rendu de ces deux journées.

## Avant le congrès

La lecture individuelle des textes préparatoires, c'est assez ardu !

La réunion de la commission des retraité·e·s du 7 janvier 2022

1 – Il a été décidé d'intervenir sur la nécessité de faire un choix quant à l'organisation des retraité·e·s (SNUipp, FGR, SFR).

2 – Il nous a semblé pertinent de souhaiter une explicitation des liens entre les décisions prises, les actions, les analyses, les mandats. Par exemple, la commission se prononce contre la signature de l'accord PSC ( Protection Sociale Complémentaire). Comment la FSU peut-elle tenir compte de notre avis ?

3 – Nous demandons la création d'un secteur spécifique afin d'améliorer au sein de la FSU la prise en charge des enjeux liés à la protection sociale.

## Pendant, le premier jour...

Après une introduction de Jérôme Adell rendant compte de la mobilisation unitaire historique des enseignants du 13 janvier, Véronique Ponvert, du secrétariat national de la FSU, insiste sur une combativité nécessaire pour lutter contre les différentes régressions et pour conquérir de nouveaux droits.

Guillaume Dauxais (SUD), Jérôme et Véronique interviennent ensuite sur l'éventualité d'un nouveau pôle de lutte CGT/SUD/FSU.

## Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Des amendements concernant la syndicalisation des AESH puis le thème Ecologie et syndicalisme sont acceptés.

Raymond Prosper-Paul intervient ensuite sur le point 2, précisant que la signature de l'accord PSC va à l'encontre du mandat 100% SS.

La décision de signer ou pas sera prise par le CDFN, Conseil Délibératif Fédéral National. Le point 3 est accepté.

Un amendement sur " Parité, encore un effort ", dans les instances

nationales, est accepté après quelques modifications.

Le point 2 est exposé sans qu'on ait de réponse concrète d'amélioration.

## Thème 3 : Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

Les ajouts proposés sur le rôle de la décote dans le décrochage de niveau de vie des retraité·e·s d'une part et sur la prise en compte nécessaire de l'avenir des retraité·e·s quant à l'accès aux services publics d'autre part sont acceptés.

Une correction est ensuite apportée concernant la légalisation contrôlée de l'usage du cannabis.

Pour le zoom droit des femmes, les textes concernant la revendication d'un partage équitable homme/femme des espaces communs, ainsi que la nécessité de mettre en oeuvre les moyens suffisants pour assurer à toutes celles et ceux qui le désirent contraception et IVG sont ajoutés.

## Pendant, le deuxième jour...

Jérôme détaille ce que les personnels ont obtenu après un jour de mobilisation.

Les trois infirmières présentes sont furieuses et estiment ne rien avoir obtenu du tout.

Igor Gancarczyk (chef d'établissement) pense que les rencontres avec le ministre, c'est bien mais encore faut-il qu'on soit écoutés. Il insiste aussi sur l'importance des modifications dans les établissements. On assiste à un changement systémique obtenu en disloquant élément par élément. L'équilibre état/collectivités s'en trouve bouleversé.

Denise De Monte pense que la mobilisation a marqué l'opinion et qu'il faut s'appuyer sur cette mobilisation.

Jérôme aborde enfin le sujet de la délégation au congrès de Metz.

## Thème 1 : Education, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

Igor rédige un texte rendant compte de l'affaiblissement de la démocratie au sein des établissements, affaiblissement dû à l'évolution des textes.

Puis, on ajoute un texte affirmant l'opposition de la FSU aux certifications privées obligatoires en langues.

Ensuite, nous demandons à ce

que les établissements de l'enseignement privé ne bénéficient pas des crédits dévolus aux zones prioritaires.

Nous notons que le choix des spécialités et des options est un choix d'initiés.

Une discussion s'engage sur l'école inclusive, un ajout est apporté.

Dans le paragraphe égalité filles/garçons, lutte contre les discriminations, les toilettes non-genrées ont été demandées, ainsi que la possibilité pour les profs de respecter le choix des élèves quant à leur orientation sexuelle.

Enfin, un texte est ajouté sur l'exigence de la FSU de supprimer les PIAL.

## Thème 2 : La fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne

Les ajouts concernant nos attentes sur le ferroviaire et la revendication de l'abandon de la décote dans le calcul des pensions sont acceptés.

Pour une vraie reconnaissance des AESH, nous rajoutons une proposition pour des emplois à temps plein.

Nous demandons enfin l'abrogation de la rupture conventionnelle et le retour à l'indemnité de départ volontaire pour les agent·e·s.

Denise développe ensuite le point 1 sans que des décisions soient prises par le congrès départemental.

## Après le congrès

La signature par tous les syndicats de l'accord PSC le 26 janvier.

La réunion de la commission des retraité·e·s du 23 février 2022.

Un compte-rendu du congrès départemental a été fait.

Il a été décidé de demander à la FSU de bien respecter ses mandats, y compris celui concernant le 100 % SS, de ne pas participer à des consultations avec le gouvernement mais à des négociations, ainsi que de clarifier l'intérêt pour les retraité·e·s de la signature de l'accord PSC ( les retraité·e·s sont exclus du dispositif).

Sylvie Becker



«Manifestation de La Fabrique de patrimoines en Normandie en partenariat avec la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, le Cinéma LUX et le Festival International Jean Rouch, le Festival de cinéma et d'ethnographie Altérités, qui se déroulera du 17 au 20 mars 2022 à Caen pour la 6ème année consécutive, prolongera et approfondira le lien que les humains entretiennent avec ce que l'Occident a appelé la « nature » au travers de l'exploration d'une pratique spirituelle quasi universelle, le chamanisme...»

### PROGRAMME

#### JEUDI 17 MARS

16H00 - 17H30  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Rencontre avec l'anthropologue Charles Stépanoff pour la présentation de son livre « Voyager dans l'invisible ».

17H30 - 18H00  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Rencontre autour du brame du cerf, avec Aurélie Desvages-Lainey de la Maison de la forêt, Office de tourisme Isigny-Omaha.

20H00 - 23H00  
Cinéma LUX  
Projection du film "Souvenir de Kwon-taek Im. Rencontre avec l'ethnomusicologue Jean-Claude Lemenuel.

#### VENDREDI 18 MARS

14H00 - 15H40  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Projection du film « Shaman tour » de Laetitia Merli. Rencontre avec la réalisatrice.

15H45 - 18H00  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Projection de « Mayasa, l'Ange des Ombres » de Martine Journet et Gérard Nougarol. Rencontre avec la réalisatrice.

18H00 - 20H00  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Table ronde avec Sébastien Baud, Laetitia Merli et Jérémy Narby, ethnologues spécialistes des chamanismes.

#### SAMEDI 19 MARS

14H00 - 15H20  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Projection d'un extrait du film « Aujourd'hui les chamanes » de Laetitia Merli. Rencontre avec la réalisatrice.

15H25 - 16H55  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Atelier « Voyage au tambour » avec Laetitia Merli. 15 places - sur réservation.

15H25 - 16H55  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
« Ayahuasca »\* de Jan Kounen, mise à disposition de casques de réalité virtuelle pour le visionnage du film.

17H00 - 18H30  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Projection du film « Esprit des Trois Sommets » de Ksenia Pimenova. Rencontre avec la réalisatrice.

20H00 - 23H00  
Cinéma LUX  
Projection du film « L'étreinte du serpent » de Ciro Guerra. Rencontre avec Oscar Iván García, anthropologue des pratiques chamainiques en Amazonie colombienne.

#### DIMANCHE 20 MARS

15H30 - 17H00  
Bibliothèque Alexis de Tocqueville  
Rencontre autour de la place du chamanisme dans le bouddhisme tibétain en présence du Vénérable Lama Karma Gyourmé (sous réserve). Rencontre animée par Jean Claude Lemenuel, ethnomusicologue.

\* Le film Ayahuasca (20 mn) en réalité virtuelle sera accessible au public pendant toute la durée du festival.



du 17 au 20 mars 2022



Aunay-sur-Odon

### École George Sand-Jules Verne débaptisée et renommée du nom de l'ancien maire et ancien directeur de l'école



Ouest-France :

**Calvados. Le changement de nom de l'école sème la discorde aux Monts-d'Aunay**

"Les Monts-d'Aunay, paisible commune à une trentaine de kilomètres de Caen (Calvados), est le théâtre d'une certaine agitation depuis quelques semaines. En cause, une délibération votée par le conseil municipal, le 13 septembre 2021. Celle-ci prévoit d'attribuer à l'école le nom de Pierre Lefèvre, longtemps directeur de l'établissement et maire de la commune pendant de nombreuses années. Certains de ses anciens élèves s'y opposent fermement, tandis que d'autres y sont favorables. La polémique."

Sans vouloir s'immiscer dans la querelle politique locale, il est pour le moins surprenant, d'un point de vue culturel, de substituer aux prestigieux noms de George Sand et Jules Verne, portant la renommée de la culture littéraire française bien au-delà de nos frontières, celui d'une personnalité locale quelle qu'elle soit.



Notre camarade retraité Philippe Sicot s'est complètement investi dans cette bataille et nous suivons avec lui l'évolution de ce dossier. Il nous a transmis un lien pour la pétition pour celles et ceux que cela intéresse.

La pétition :  
<https://chng.it/tz7XjVtm>

La commission des retraités

**Lettre ouverte au Président de la République**

Monsieur le Président de la République,

Nous venons de franchir le seuil de l'année 2022, la dernière de votre mandat. Il y a bientôt 5 ans, vous preniez un engagement en qualité de candidat (lettre du 18 mars 2017) : « Je protégerai le pouvoir d'achat des personnes retraitées. Nous ne toucherons pas au niveau des pensions ». Force est de constater qu'une fois élu, vous avez emboîté le pas de vos prédécesseurs en accélérant la cadence ! Hausse de 25% de la CSG, gel de la revalorisation des pensions deux années de suite puis sous indexations manifestes particulièrement pour 2021 à un moment où l'inflation galopante affecte durement et durablement des produits de base comme l'énergie, l'alimentation, les transports, ... qui correspondent à des dépenses contraintes. Les pensions sont ainsi en retard sur l'évolution des prix et plus encore sur celle des salaires et ce alors que les profits des plus riches augmentent. Nous n'oublions pas les propos de membres de votre gouvernement contre les personnes retraitées jugées nanties à 2 000 € mensuels les mesures touchant au montant des APL. Pourtant, dans notre pays, plus de 5 millions de personnes retraitées connaissent des difficultés monétaires, et plus d'un million d'entre elles se situent sous le seuil de pauvreté et depuis 2014, le pouvoir d'achat des retraités a fortement diminué, de près d'un mois de pension par an !

La pandémie a révélé les failles de notre système de santé (résultat de politiques régressives successives) qui ont eu des conséquences fatales pour nombre de personnes âgées privées des soins hospitaliers requis. Nous ne voyons pas les améliorations promises en lits, personnels et matériels ; c'est même à des nouveaux reculs que nous assistons. Ce recul ne se manifeste pas seulement dans la santé mais dans tous les Services Publics. Fermeture systématique des services de proximité et fracture numérique ont pour résultat l'isolement et la solitude des retraités et personnes âgées. S'il est pourtant un domaine à renforcer, c'est bien le Service public notamment de santé à même de prendre en charge, en proximité, les besoins des populations.

L'abandon de la loi « Grand âge et Autonomie » que votre gouvernement présentait comme une des « mesures phares » de votre quinquennat, confirme le peu d'intérêt que vous portez aux personnes âgées. L'urgence est pourtant, là encore, reconnue par l'expertise d'organismes officiels. Les manques en personnels, en établissement comme à domicile et les restes à charge insupportables continueront de plonger des personnes âgées et leur famille dans la détresse. Les personnels et l'encadrement dénoncent régulièrement cette situation. C'est indigne d'un pays qui refuse aux plus fragiles ce qu'il accorde généreusement aux plus fortunés pour accroître leur richesse. Il s'agit au contraire de promulguer une loi ambitieuse, à la hauteur des demandes et des attentes.

Dans votre lettre du 18 mars 2017, vous vous engagiez à « valoriser [le] rôle indispensable [des retraité-e-s] dans la société » mais vous avez toujours refusé de nous recevoir et vous n'avez jamais eu le moindre mot contre les scandaleuses campagnes de « stigmatisation contre les vieux ». L'absence de ministère dédié est la preuve du mépris vis-à-vis des 17 millions de personnes retraitées que nous représentons.

En 2021, la réponse des personnes retraitées a été claire : à l'appel de nos organisations, elles ont manifesté, en dépit de la pandémie, à trois reprises : le 31 mars, le 1<sup>er</sup> octobre et le 2 décembre où 25 000 personnes dans la rue à Paris ont exprimé colère et revendications. Les alertes de nos organisations ont été nombreuses auprès des Préfectures, des élus, des ARS et dans les quelques lieux de représentation où nous siégeons, CDCA et HCFEA...

Aujourd'hui, en janvier 2022, nos organisations continuent d'exiger la suppression de l'augmentation de la CSG pour toutes les pensions, leur indexation sur l'évolution des salaires, le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat enregistrées depuis 2014 et l'attribution des pensions de réversion sans conditions de ressources ni d'âge.

La retraite est un droit lié au statut d'ex salarié, ce n'est pas une prestation sociale. Les personnes retraitées n'attendent pas de la compassion mais une vraie justice sociale permettant de vivre dignement.

**La protection sociale au Congrès National de la FSU, Metz du 31 janvier au 4 février 2022**

« La sécurité sociale et l'assurance chômage ont pleinement fait la preuve de leur efficacité durant la crise sanitaire en prenant en charge 100% des dépenses de santé liées au covid et avec les mesures de chômage partiel. La reconquête de la sécurité sociale suppose d'en finir avec l'assèchement organisé des ressources (allègements et exonérations de cotisations) et de mener une politique visant l'emploi de tous.tes, une augmentation des salaires et l'égalité salariale entre femmes et hommes. Elle passe par la réaffirmation de la primauté de la cotisation sociale, l'opposition à la fiscalisation des ressources, la mise à contribution des revenus du capital, la

requalification en cotisation de la CSG portant sur les revenus du travail... Pour lutter contre les renoncements et les inégalités d'accès aux soins, la FSU initiera une campagne intégrant une analyse critique du scénario dit de « grande sécu » formulé par le HCAAM et en s'appuyant sur tous les travaux démontrant l'inefficacité et l'injustice d'un système à deux étages AMO et AMC. La FSU rappelle son mandat pour un retour à l'élection directe des représentants des assurés.es aux conseils d'administration de la Sécu... Dès lors qu'il y a obligation d'adhésion et cotisation patronale, les prestations complémentaires doivent être portées par la Sécu et leur finance-

ment assuré en partie par le transfert des cotisations des agents et des employeurs... »

(Résolution thème 3)

« Mettant la solidarité intergénérationnelle au cœur de ses engagements, la FSU portera l'exigence du recouplage prévoyance/santé. Une initiative rapide type colloque/meeting sera organisée. Dans le cadre de l'élection présidentielle, la FSU exigera des candidat.es un plan d'urgence de rétablissement d'un service public de la santé à la hauteur des besoins. »

(Texte action du Congrès)



## Quelles alternatives aux EHPAD ?

Nous vous invitons à une réunion générale des retraités du SNUipp14, dans laquelle, compte-tenu des scandales dévoilés dans la presse ou vécus chez nos proches, nous essaierons de penser, à l'instar de nos aînés qui en leur temps créèrent des organisations collectives de protection individuelle, la vie quand le grand âge sera là.

Sommes-nous condamnés en cas de perte d'autonomie à rejoindre des structures fermées, voire parfois de type carcéral, où, sous prétexte de protection, on prive de liberté et d'initiative les plus anciens d'entre nous (confiscation des documents d'identité, de la carte vitale, ...) ?

Devons-nous laisser à l'État ou aux organisations nationales le soin de structurer notre quotidien durant nos dernières années ?

Nous voulons rester des citoyens jusqu'à notre dernier souffle, faire

revivre la démocratie réelle, celle qui se nourrit de la base pour alimenter le sommet.

L'idée est de mener cette réflexion depuis le terrain, les gens et de faire remonter et suivre les idées que nous aurons su partager, de nous réapproprier notre devenir, jusqu'à la dignité de la fin de vie...

**Nous vous invitons donc à une "assemblée générale"**

**extraordinaire sur le sujet**, de laquelle se formerait un groupe de travail, le plus large possible et qui essaierait de mener la réflexion et les propositions le plus loin possible :

construire des alternatives, faire état des solutions existantes, proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement et le financement des structures actuelles, y compris le maintien à domicile...

Serge Le Petit

Date : Mardi 19 avril 2022

de 14h30 à 16h30

Lieu : Grande salle,

maison des syndicats,

12 rue du Colonel Rémy, 14000

Caen

Inscriptions :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1GT2AA2IBHdxOJgs9jKsqXqlDwGZU9ZQvKEGnh-Of1o/edit?usp=sharing>



Communiqué de presse :

ORPEA, KORIAN et les autres... : la Bourse ou la Vie !

Le scandale n'est pas nouveau de voir les EHPAD privés à but lucratif faire des profits indus au détriment des résidents, maltraités de façon éhontée. Il secoue ORPEA aujourd'hui, mais ce n'est que l'arbre qui cache la forêt.

La publication du livre de Victor Castanet « *Les Fossoyeurs* » libère la parole des familles, des personnels, de cadres, voire d'anciens directeurs d'établissements. Le gouvernement et la direction du groupe ORPEA se livrent à des opérations de communication. L'entreprise fait sauter quelques fusibles, comme il est de coutume dans une telle situation. Le gouvernement annonce qu'il va faire preuve de la plus grande sévérité et diligenter une enquête.

Comment croire en un tel discours alors que, depuis plus de 20 ans, des personnels, des professionnels, des organisations syndicales, des associations, alertent sur la situation des EHPAD, en soulignant combien les conditions de travail imposées aux agents ont des conséquences directes sur la vie des résidents ? Le 30 janvier 2018, toutes les organisations syndicales des secteurs des EHPAD et de l'aide à domicile appelaient à une journée de grève et d'action. Les organisations de retraité·e·s appelaient à soutenir ces initiatives et à participer aux manifestations. Mais ceci n'a pas conduit le gouvernement à modifier la politique suivie et le scandaleux abandon de la « Loi Grand Âge et Autonomie » en septembre 2021 a bien montré le mépris du pouvoir sur ces questions. Il fallait que le secteur pèse le moins possible dans les budgets publics et soit rentable pour les « investisseurs ».

Après la carence des enquêtes menées par les agences de notation et par les ARS, assez de nouvelles promesses, de nouvelles enquêtes, de nouveaux rapports ! Il faut des mesures concrètes pour financer correctement et développer un secteur public dans le cadre d'un grand Service public de l'autonomie ce qui évitera d'ouvrir le « marché de l'or gris » aux capitaux avides de rendements financiers. Il faut des établissements accessibles sur l'ensemble du territoire, avec du personnel en nombre suffisant (permettant d'avoir un soignant par résident) correctement formé et rémunéré. Il faut une prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité sociale dans le cadre d'un service public de l'autonomie et une diminution sensible du reste à charge concernant les frais d'hébergement. Pour cela 200 000 embauches sont nécessaires dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile. Pour l'ensemble des EHPAD, il faut des contrôles par des services administratifs indépendants des entreprises et des professionnels. Il faut également assurer partout une gestion démocratique.

Vivre vieux dans la dignité et le respect, c'est aussi un objectif de santé publique que le groupe des 9 rappellera lors des prochaines mobilisations notamment le 24 mars prochain.

Entre la Bourse et la Vie, nous choisissons la Vie !

**Lundi 23 et mardi 24 mai 2022 : Congrès du Snuipp14 à Caen, Maison des syndicats ouvert à tous les syndiqués**

**Journée Formation des futur·e·s retraité·e·s le mardi 29 mars de 9 heures à 16 heures 30 organisée par la FSU 14 Amphi du lycée Malherbe de Caen.**



1 : Rando

2 : Restaurant

3 : Visite

- 9h30 - 10h00 : **accueil café** au parking du Bois du Breuil (forêt de Pennedepie).
- 10h00 : départ randonnée (environ 7 km entre mer et forêt) - comme d'habitude, le circuit peut être plus court ; on vient vous chercher !
- 13h00 : Restaurant "**Au Potager**", au lieu-dit **La Croix Sonnet** proche de Trouville sur Mer.
- 14h45 : Rendez-vous à Deauville – visite du lieu et musée **Les Franciscaines**, parking de l'Eglise (à 5 mn à pied) ou au 145, avenue de la République.

**Plusieurs choix possibles** ( visite libre à 5 € / personne ou visite commentée par groupes de 10 – le lieu / le patrimoine / l'exposition : **Nadia et Fernand Léger** à 13 € par personne donnant droit à l'entrée, la visite commentée et audiophone...).

Selon votre choix de la visite, la journée vous coûtera 24 € ou 32 € par personne, repas compris.

**Inscriptions** : par le lien QRcode, par courriel à réception du tableau de Serge ou appeler Denise (06 87 23 55 90).



**Date limite d'inscription : 20 avril 2022**

